



Mémoire au ministère des Finances

**Une vision stratégique des infrastructures
canadiennes :**

Bâtir des collectivités résilientes et prospères

Présenté par :
L'Association des firmes de génie-conseil | Canada
Le 9 février 2024

Recommandations :

Recommandation 1 : Que l'Évaluation nationale des infrastructures soit mise en œuvre afin de créer une stratégie à long terme qui permettra de répondre aux besoins en infrastructures des collectivités partout au Canada.

Recommandation 2 : Que le gouvernement du Canada renouvelle immédiatement le financement du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada ou qu'il dévoile le programme qui lui succédera d'ici le printemps 2024.

Recommandation 3 : Que les prochains plans d'investissement en infrastructure acceptent les demandes incluant plusieurs projets, conçues à partir d'une planification rigoureuse de la gestion des actifs, ainsi que les demandes portant sur un seul projet.

À propos de l'AFGC

L'AFGC est le porte-parole national de plus de 400 firmes offrant des services de génie-conseil et d'autres services professionnels à des clients du secteur public et privé partout au Canada et dans le monde. Nos membres, qui vont des petites entreprises appartenant à leurs employés à certaines des plus grandes firmes de génie au monde, emploient collectivement plus de 60 000 Canadiens. Les firmes de génie-conseil sont les conseillers de confiance du Canada, passées maîtres dans l'art de concevoir et de construire un Canada plus prospère et plus durable. Pour en savoir plus, consultez notre site Web, à www.acec.ca ou écrivez-nous, à president@acec.ca.

Introduction

La lutte contre la pénurie croissante de logements et d'infrastructures oblige tous les paliers de gouvernement à trouver des solutions novatrices pour aider la population canadienne. Ce défi s'ajoute à l'augmentation importante du nombre de nouveaux arrivants au Canada, aux pénuries de main-d'œuvre et aux défis de la chaîne d'approvisionnement, ainsi qu'aux niveaux élevés de l'inflation et à l'incertitude financière qui sévit depuis la pandémie mondiale sans précédent. Il s'agit de défis systémiques à long terme qui nécessitent à la fois une aide immédiate et des solutions à long terme. L'expertise sur le terrain permet de les résoudre.

L'Association des firmes de génie-conseil du Canada (AFGC) représente les firmes de génie-conseil d'un bout à l'autre du pays. Nos membres jouent un rôle essentiel dans la construction d'un Canada plus durable, plus accessible et plus branché. Les firmes de génie-conseil partagent les objectifs du gouvernement fédéral relatifs au renforcement de nos collectivités, à la carboneutralité, à la création de bons emplois et de débouchés, et à la croissance de l'économie. Alors que nous examinons les défis qui se présentent à nous, une chose est très évidente pour nos membres : le Canada peut faire plus — et mieux — en matière de planification, de conception, de construction et d'entretien de ses infrastructures. Nous devons voir plus grand et à plus long terme pour résoudre la crise actuelle du logement et des infrastructures, et pour éviter que des problèmes de politique publique similaires ne se reproduisent à l'avenir.

À cette fin, nous présentons au gouvernement fédéral trois recommandations en prévision de son prochain budget. Pour bâtir les collectivités que les Canadiens méritent, nous avons besoin d'une stratégie nationale solide en matière d'infrastructures, d'un financement prévisible des infrastructures et d'une certaine souplesse dans la manière dont ce financement est alloué.

Recommandation 1 : Mettre en œuvre l'Évaluation nationale des infrastructures

Il faut plus que jamais pouvoir compter sur une stratégie nationale en matière d'infrastructures.

Pour mettre en place une infrastructure dans un pays aussi vaste et complexe que le Canada, il faut se doter d'une vision à long terme, réfléchie et lucide. C'est pourquoi l'AFGC se fait entendre quant à l'urgence de mettre en œuvre le projet d'Évaluation nationale des infrastructures (ENI). Cette évaluation permettrait d'adopter des politiques publiques éclairées et proactives en matière de logement, mais qui permettraient aussi de relever d'autres défis d'infrastructures de longue haleine, par exemple, la résilience au changement climatique, les couloirs commerciaux, l'énergie et les ressources. L'ENI aidera tous les paliers de gouvernement à prendre de meilleures décisions d'investissement -- plus efficaces, plus éclairées et tournées vers l'avenir.

Une évaluation nationale des infrastructures efficace repose sur quatre piliers essentiels :

- I. Une évaluation des actifs et des lacunes en matière d'infrastructures au Canada;
- II. Des objectifs à long terme visant à répondre aux besoins qui seront ceux du Canada en matière d'infrastructures;

- III. Une feuille de route décennale faisant état de la demande et des ressources nécessaires pour mettre en place de nouvelles infrastructures et pour renouveler les infrastructures, en tenant compte des particularités régionales;
- IV. Un examen, une réévaluation et une mise à jour réguliers de l'Évaluation nationale des infrastructures;

Chaque dollar investi dans les infrastructures de ce pays sera plus utile et plus rentable s'il s'inscrit dans le cadre d'une stratégie à long terme. Par exemple, il est essentiel de construire de nouvelles maisons et de nouveaux immeubles résidentiels pour augmenter l'offre de logements, mais pour que ces maisons deviennent des foyers, les collectivités doivent pouvoir compter sur des infrastructures — réseaux routiers, système de transport en commun, de distribution de l'eau, de traitement des eaux usées et réseau électrique. Grâce à l'ENI, les gouvernements seront en mesure d'anticiper ces questions et de prévenir toute crise en matière d'infrastructures.

L'ENI aura également des retombées positives importantes sur l'environnement. Le changement climatique est un défi qui s'étend sur tout le cycle de vie et qui nécessite des solutions coordonnées sur l'ensemble du cycle de vie. En matière de planification et de cycle de vie, l'ENI favorisera des gains d'efficacité qui renforceront notre résilience climatique et nous aideront à progresser sur la voie de la carboneutralité. Cette stratégie globale permettra aux responsables politiques et aux décideurs de considérer tous les actifs d'infrastructure les uns en fonction des autres. Il sera ainsi possible de coordonner les investissements entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les municipalités et les communautés autochtones.

En ayant une vision à long terme des besoins locaux, régionaux et nationaux en matière d'infrastructure, le Canada pourra prendre des décisions plus intelligentes et bâtir des collectivités prospères, à l'épreuve du temps.

Recommandation 2 : Renouveler le financement du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada

Bien qu'une vision à long terme de l'infrastructure soit essentielle à la réussite du Canada, il existe également des besoins immédiats. Depuis que l'appel d'offres pour le Programme d'infrastructure Investir dans le Canada (PIIC) a pris fin, le 31 mars 2023, il y a un écart entre les programmes de financement de l'infrastructure. C'est pourquoi l'AFGC recommande au gouvernement de renouveler immédiatement le financement du PIIC ou de dévoiler le programme qui lui succèdera.

Le fait d'interrompre le financement versé en vertu du programme d'infrastructure a des conséquences importantes et perturbatrices. Cela revient à retarder le travail essentiel d'édification de la nation. Étant donné les annonces récentes concernant la construction de nouveaux logements, un programme de financement comme le PIIC est encore plus crucial que jamais pour construire les infrastructures essentielles à ces nouvelles collectivités. Les réseaux routiers et électriques, les systèmes de transport en commun, de distribution de l'eau, de traitement des eaux usées sont tous indispensables au fonctionnement d'un foyer, et ces infrastructures ne peuvent pas être construites sans financement.

Les propriétaires et les exploitants d'infrastructures doivent être en mesure de prendre des décisions d'investissement en toute connaissance de cause. De même, les entreprises qui planifient, conçoivent et construisent les infrastructures doivent être en mesure de gérer les chaînes d'approvisionnement

et d'acquérir les talents qualifiés pour réaliser des projets. Par la même occasion, elles créeront des emplois pour les Canadiens et stimuleront notre économie.

Pour aider tous les paliers de gouvernement à combler le déficit d'infrastructures, il faut renouveler le PIIC ou mettre en place un nouveau programme du même genre.

Recommandation 3 : Demandes comprenant plusieurs projets

Les infrastructures n'existent pas indépendamment les unes des autres. L'infrastructure d'une collectivité est un écosystème d'actifs interdépendants qui, ensemble, garantissent la solidité et la résilience du Canada.

À l'heure actuelle, les programmes du gouvernement fédéral acceptent des demandes comportant un seul projet. Cette situation empêche le Canada de progresser — elle est inefficace, ne garantit pas le meilleur retour sur investissement et décourage l'innovation à grande échelle. Pour remédier aux importants déficits d'infrastructures dans tout le pays, il faut rendre le processus de demande d'infrastructures plus souple et plus efficace.

Il suffirait d'autoriser les municipalités et les autres propriétaires d'infrastructures à présenter des demandes comprenant plusieurs projets, qui reposent sur une planification rigoureuse de la gestion des actifs, pour que partout au pays, les collectivités puissent coordonner la mise en œuvre d'importants actifs d'infrastructure. Cette approche donnera également aux collectivités et à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement la confiance nécessaire pour non seulement faire des investissements en capitaux, mais également en ressources humaines et technologies qui répondent aux besoins à long terme. La planification du cycle de vie est un outil puissant pour garantir un meilleur retour sur investissement et relever des défis tels que le changement climatique. S'il était possible de présenter des demandes pour tout un programme d'infrastructures, les municipalités pourraient mieux respecter les engagements pris pour garantir le financement du logement et créer des collectivités dynamiques et prospères.

Le fait d'autoriser les demandes comportant plusieurs projets aidera les municipalités à respecter leurs engagements en matière de financement du logement et contribuera à créer des collectivités dynamiques et prospères.

Conclusion

Une vision stratégique à long terme. Un programme renouvelé de financement des infrastructures. Un processus de demande plus souple.

L'AFGC est convaincu que, ensemble, ces trois recommandations apporteront à nos collectivités la certitude dont elles ont besoin pour encourager l'investissement, lutter contre le changement climatique, créer des emplois et offrir une infrastructure durable qui servira la population canadienne dans un avenir prévisible.

Travaillons ensemble pour surmonter les vrais défis auxquels nous sommes confrontés, pour réaliser de grandes choses et pour construire un avenir meilleur pour tous.